

« Les vertus, un phare pour éclairer ma vie »
Récollecion paroissiale de Carême 2021 – Poissy

II - La JUSTICE

À l'adresse de certains qui étaient convaincus d'être justes et qui méprisaient les autres, Jésus dit la parabole que voici : « Deux hommes montèrent au Temple pour prier. L'un était pharisien, et l'autre, publicain (c'est-à-dire un collecteur d'impôts). Le pharisien se tenait debout et priait en lui-même : "Mon Dieu, je te rends grâce parce que je ne suis pas comme les autres hommes – ils sont voleurs, injustes, adultères –, ou encore comme ce publicain. Je jeûne deux fois par semaine et je verse le dixième de tout ce que je gagne." Le publicain, lui, se tenait à distance et n'osait même pas lever les yeux vers le ciel ; mais il se frappait la poitrine, en disant : "Mon Dieu, montre-toi favorable au pécheur que je suis !" Je vous le déclare : quand ce dernier redescendit dans sa maison, c'est lui qui était devenu un homme juste, plutôt que l'autre. Qui s'élève sera abaissé ; qui s'abaisse sera élevé. »

Lc 18,9-14

Seigneur, rends-moi justice : j'ai marché sans faillir.
Je m'appuie sur le Seigneur, et ne faiblirai pas.
Éprouve-moi, Seigneur, scrute-moi,
passe au feu mes reins et mon cœur.
J'ai devant les yeux ton amour, je marche selon ta vérité.
Je ne m'assieds pas chez l'imposteur, je n'entre pas chez l'hypocrite.
L'assemblée des méchants, je la hais, je ne m'assieds pas chez les impies.
Je lave mes mains en signe d'innocence pour approcher de ton autel, Seigneur,
pour dire à pleine voix l'action de grâce et rappeler toutes tes merveilles.
Seigneur, j'aime la maison que tu habites, le lieu où demeure ta gloire.
Ne m'inflige pas le sort des pécheurs, le destin de ceux qui versent le sang :
ils ont dans les mains la corruption ; leur droite est pleine de profits.
Oui, j'ai marché sans faillir : libère-moi ! prends pitié de moi !
Sous mes pieds le terrain est sûr ; dans l'assemblée je bénirai le Seigneur.

Ps 25

« La charité dépasse la justice, parce que aimer c'est donner, offrir du *mien* à l'autre ; mais elle n'existe jamais sans la justice qui amène à donner à l'autre ce qui est *sien*, c'est-à-dire ce qui lui revient en raison de son être et de son agir. Je ne peux pas « donner » à l'autre du mien, sans lui avoir donné tout d'abord ce qui lui revient selon la justice. Qui aime les autres avec charité est d'abord juste envers eux. Non seulement la justice n'est pas étrangère à la charité, non seulement elle n'est pas une voie alternative ou parallèle à la charité : la justice est « inséparable de la charité », elle lui est intrinsèque. La justice est la première voie de la charité ou, comme le disait Paul VI, son « minimum »

Benoit XVI - Caritas in Veritate §6

